

18.10.2024 - 11:30 Uhr

La mobilité de demain: AMAG lance de nouvelles offres pour une conduite électrique en toute sérénité

Cham (ots) -

Une étude représentative réalisée par l'institut de sondage GfK pour le compte du groupe AMAG révèle que la voiture continuera à jouer le rôle principal dans la mobilité personnelle. Cependant, la voiture continuera à changer et, pour 63% des personnes interrogées, la "mobilité renouvelable", c'est-à-dire la mobilité impliquant des énergies renouvelables et des émissions de gaz à effet de serre aussi faibles que possible dans les trois phases que sont la production, l'utilisation et le recyclage, revêt une grande importance. C'est pourquoi AMAG mise sur l'électromobilité et lance une multitude de nouveaux modèles toutes marques confondues. Pour les premiers modèles, les coûts d'acquisition se situent déjà au niveau de ceux d'un véhicule à combustion équivalent. De plus, AMAG élargit les avantages de la conduite électrique avec de nouvelles offres attrayantes, comme un tarif de recharge unique de 28 centimes par kWh, valable dans toute la Suisse. Cette démarche permet d'accéder à l'électromobilité à des tarifs particulièrement avantageux avec des véhicules d'occasion.

La fin de l'automobile a souvent été évoquée, mais une nouvelle étude représentative réalisée par l'institut de sondage GfK pour le compte du groupe AMAG montre une toute autre réalité. 73% des personnes interrogées utilisent aujourd'hui la voiture tous les jours ou au moins une fois par semaine, soit deux fois plus que le bus (37%) ou le train (33%). Parmi les principaux critères qui déterminent le choix de la mobilité individuelle, on trouve l'efficacité, la rapidité pour se rendre d'un point A à un point B (59%), un bon rapport qualité/prix (52%), la sécurité du moyen de transport (39%), des correspondances fluides (35%) ou des voies de circulation bien aménagées (31%).

À la question de savoir si la voiture fait partie de l'avenir de la mobilité, 76% des personnes interrogées ont répondu par l'affirmative. À cet égard, la mesure dans laquelle les personnes interrogées estiment que leur propre comportement est durable ne joue qu'un rôle secondaire.

64% des personnes interrogées attachent de l'importance à ce que les voitures soient composées de matériaux

réutilisables et recyclables, 57% attachent de l'importance à ce que la consommation de ressources lors de la production soit faible et à ce que des sources d'énergie respectueuses du climat soient utilisées, 46% des personnes interrogées estiment que la production de véhicules doit en principe être climatiquement neutre. 49% souhaitent des sources d'énergie respectueuses de l'environnement pour alimenter leur voiture, et 39% accordent de l'importance au type de motorisation. Plus de 50% des personnes interrogées considèrent l'électromobilité comme la technologie du futur.

La mobilité de demain: la mobilité renouvelable

La mobilité renouvelable est synonyme de mobilité avec des énergies renouvelables et des émissions de gaz à effet de serre aussi faibles que possible au cours de la production, de l'utilisation et du recyclage. Une partie de l'étude mandatée par AMAG consistait à déterminer la notoriété du terme "mobilité renouvelable" et son impact sur la décision personnelle de consommation, ainsi que la disposition à payer davantage.

46% des personnes interrogées savent ce qu'est la "mobilité renouvelable". Pour 63% d'entre elles, la "mobilité renouvelable", c'est-à-dire la mobilité impliquant des énergies renouvelables et des émissions de gaz à effet de serre aussi faibles que possible dans les trois phases que sont la production, l'utilisation et le recyclage, revêtirait une grande importance. En revanche, leur disposition à payer davantage est modérée. Près d'un tiers ne souhaite pas payer plus pour ce motif, 10% sont prêts à payer jusqu'à 4% de plus, environ 20% jusqu'à 10% de plus et près d'un quart jusqu'à 15% de plus.

En septembre, les véhicules purement électriques ont perdu 1,2% de part de marché par rapport à l'année précédente. Helmut Ruhl, CEO du groupe AMAG, déclare à ce sujet: "Le changement nécessite sécurité et confiance et l'essor rapide de l'électromobilité est une tâche qui incombe à tous. Elle exige une alimentation électrique sûre et peu coûteuse, un nombre suffisant de possibilités de recharge facilement accessibles ainsi que des véhicules attrayants et abordables. Les discussions sur une éventuelle pénurie d'électricité, l'accès compliqué aux possibilités de recharge pour les locataires et les PPE et la suppression de l'exonération de la taxe d'importation sur les véhicules électriques sont autant d'éléments qui viennent ralentir la montée en puissance de la mobilité électrique. Nous pouvons nous améliorer dans tous ces domaines."

Helmut Ruhl poursuit: "L'automobile fait partie de la mobilité suisse et continuera à jouer un rôle très important à l'avenir. Avec l'électromobilité, de nombreux inconvénients propres à la voiture disparaîtront à l'avenir et cette dernière, grâce à ses batteries de stockage, deviendra partie intégrante de l'approvisionnement énergétique de la Suisse. Selon une récente enquête réalisée par Sotomo, 75% des Suisses peuvent en principe envisager d'acheter une voiture électrique, mais seuls 23% ont l'intention de passer à l'électromobilité dans un avenir proche. Avec de multiples nouveaux modèles et des offres centrées sur le client, nous entendons changer cela, car nous sommes également conscients que 80% des conducteurs actuels de voitures électriques souhaitent continuer de rouler à l'électricité par la suite."

L'enquête de GfK reflète également l'incertitude de la population quant à la motorisation du futur. Bien que les grandes entreprises automobiles aient déjà investi plus de 500 milliards de francs et que de nombreuses anciennes start-up, désormais évaluées à plusieurs milliards, misent sur l'e-mobilité, seuls 50% de la population sont convaincus que l'électromobilité est la motorisation du futur. Les clientes et clients perçoivent encore certaines raisons de ne pas acquérir une voiture électrique. Parmi les raisons les plus fréquemment citées, on trouve le manque d'autonomie, le prix d'achat ou l'impossibilité de recharger ou encore le manque de transparence des tarifs de recharge. C'est précisément là que le groupe AMAG intervient avec un bouquet de nouvelles solutions.

Nouvelles offres du groupe AMAG

Tester sans engagement avec une offre d'essai de 3 mois Clyde

80% des conducteurs et conductrices de véhicule électrique actuels sont déjà convaincus par la mobilité électrique. Clyde, une filiale du groupe AMAG, propose désormais un abonnement automobile électrique d'une durée de trois mois qui permet de découvrir l'électromobilité et de s'en laisser convaincre - en toute simplicité, à prix fixe et en toute transparence. Les personnes qui décident ensuite d'acheter, de louer ou de s'abonner à une voiture chez AMAG ont la possibilité de se faire créditer 50% des coûts de l'abonnement. Cette offre est valable à la fois lors de l'achat d'une voiture électrique et de l'acquisition d'une nouvelle voiture à combustion.

Moins cher qu'à la maison - 28 centimes par kilowattheure chargé

L'une des critiques concerne la diversité des tarifs de recharge et les possibilités de paiement lors de la recharge sur la route. Là aussi, le groupe AMAG montre l'exemple. Avec sa propre application et carte de recharge, il est possible de recharger et de payer à plus de 13 100 stations de recharge publiques en Suisse - soit une couverture de 98% - et même à plus de 400 000 points de recharge dans toute l'Europe.

En outre, à partir du 1er janvier 2025, le groupe AMAG introduira un nouveau tarif de recharge. Désormais, à toutes les stations de recharge du groupe AMAG, dans les parkings AMAG et chez les partenaires participants, le kWh d'électricité consommée avec une carte/application de recharge AMAG ou Helion charge:ON ne coûte plus que 28 centimes. Ainsi, recharger sur la route devient plus avantageux que de recharger chez soi dans de nombreux endroits. L'offre est valable pour les nouveaux clients et les clients existants ainsi que pour les véhicules neufs et d'occasion.

Les acheteuses et acheteurs d'une nouvelle voiture électrique reçoivent en outre chez chaque partenaire de marque un bon d'une valeur de 50 francs pour tester l'offre de recharge du groupe AMAG à prix réduit.

Des solutions complètes pour les entreprises durables: Helion charge:ON

Le groupe AMAG s'adresse aux entreprises qui souhaitent électrifier leur parc automobile en leur proposant, outre une gamme variée de modèles de différentes marques de voitures, une offre complète Helion charge:ON, comprenant une carte et une application pour la recharge sur la route, des solutions de recharge sur le lieu de travail et une solution de facturation simple pour la recharge à domicile, le tout de manière transparente et consultable à tout moment par le gestionnaire de parc automobile. Certaines entreprises suisses de renom telles que Nestlé Suisse SA, Hilti (Suisse) SA, Sunrise, V-Zug ou, depuis peu, Coca-Cola HBC Suisse SA misent déjà sur ces solutions.

Véhicules électriques d'occasion: l'accès à l'électromobilité avantageux et sans risque grâce au test de santé de la batterie gratuit

Aujourd'hui, les acheteuses et acheteurs d'occasion se montrent particulièrement réticents à acheter une voiture électrique d'occasion. L'incertitude quant à l'état de la batterie suscite une certaine hésitation. Puisque l'achat d'une voiture d'occasion est avant tout une question de confiance, tous les partenaires des marques VW, Audi, SEAT/Cupra, Skoda et VW Véhicules Utilitaires proposent désormais gratuitement un test de santé de la batterie pour les voitures électriques d'occasion. Les personnes intéressées bénéficient ainsi d'une transparence totale. Prix attractifs, frais d'entretien réduits et nouvelle recharge avantageuse à 28 centimes disponible dans toute la Suisse, sont autant d'atouts pour se lancer dans l'électromobilité à moindre coût avec des véhicules d'occasion.

Nouveaux modèles, prix attrayants et charger presque aussi rapidement que faire le plein

Aujourd'hui déjà, le prix de certaines voitures électriques des marques AMAG est identique à celui d'un véhicule thermique. Par exemple, l'Audi Q4 SUV e-tron de 210 kW est disponible à partir de CHF 58 600.-. L'Audi Q3, en version essence et 180 kW, dont la puissance est comparable, est proposée à partir de CHF 57 800.-, le nouveau Skoda Elroq est quant à lui disponible à partir de CHF 36 300.-, soit plus de CHF 1000.- de moins que le Skoda Karoq, un modèle comparable. Et les modèles Skoda Enyaq et Kodiaq sont déjà presque identiques en termes de prix. La VW ID.3 est désormais disponible à partir de CHF 33 300.-. En outre, Volkswagen lancera début 2026 une voiture compacte à moins de CHF 30 000.-, suivie d'un modèle encore moins cher. La nouvelle Audi A6 e-tron parcourt une autonomie de 310 km en 10 minutes. Recharger presque aussi vite que faire le plein.

Helmut Ruhl: "Les retours de la presse spécialisée sur nos véhicules électriques actuels sont extrêmement positifs et, récemment, des représentants des médias ont pu découvrir les avantages de la nouvelle technologie dans la campagne suisse lors d'un test longue distance à bord d'une VW ID.7 et parcourir 794 km avec une seule charge de batterie."

Zug Alliance

Le groupe AMAG a sa propre vision de l'avenir. Il a uni ses forces avec d'autres entreprises zougaises, du monde scientifique et politique au sein de la "Zug Alliance" afin d'accélérer la décarbonation de l'énergie, des infrastructures et de la mobilité. Concrètement, Zug Alliance se lance dans trois projets:

"Recharge adaptée au réseau" porte sur la charge bidirectionnelle aux niveaux "Vehicle-to-Building" et "Vehicle-to-Grid". La "Centrale électrique virtuelle de Zoug" entend renforcer la résilience de l'approvisionnement énergétique dans le canton de Zoug, en associant dans un système d'un nouveau genre les producteurs d'électricité locaux, les consommatrices et consommateurs, les fournisseurs de solutions de stockage d'électricité et les gestionnaires de réseau. Et dans le cadre du projet "Ridepooling automatisé", le canton de Zoug a chargé la Zug Alliance de réaliser une étude de faisabilité.

Un marché en baisse par rapport à l'année précédente

En 2024, le marché automobile suisse n'aura toujours pas décollé. Fin septembre, le nombre de nouvelles immatriculations était inférieur de 4,1% à celui de l'année précédente. Le recul a atteint -9,7% pour les véhicules électriques à batterie et -7,1% pour les hybrides rechargeables. Le recul des véhicules fonctionnant entièrement à

l'essence s'élève à -16%, ce qui correspond à peu près à la hausse de 15,2% enregistrée pour les modèles hybrides légers et reflète les efforts des constructeurs pour réduire la consommation et les émissions de CO2 également pour les véhicules thermiques. Les marques d'AMAG ont réalisé une part de marché de 29,6% au cours des neuf premiers mois de l'année (année précédente 31,9%). VW conserve la première place, Skoda la troisième, Audi la cinquième et SEAT/Cupra la huitième. Les nouveautés annoncées, telles que la VW ID.7 Tourer, les Audi Q6 et A6 e-tron, la Cupra Tavascan et la Skoda Elroq, ainsi que de nombreuses nouvelles "classiques" telles que la Polo, la Golf ou le Tiguan de VW, permettront aux marques AMAG de regagner des parts de marché. Helmut Ruhl se montre donc optimiste pour la fin de l'année: "Le feu d'artifice de produits de nos marques a commencé et suscite un grand intérêt chez nos clientes et clients. Nous le ressentons au niveau de la vente."

Contact:

AMAG Group SA
Dino Graf
Responsable Group Communication
Téléphone +41 44 269 53 00
presse@amag.ch

AMAG Group SA
Marie-Therese Zell
Responsable communication de l'entreprise
Téléphone +41 44 269 53 04
presse@amag.ch

Medieninhalte



Pour les voitures électriques: Tarif de recharge AMAG de 28 centimes. / Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100001252 / L'utilisation de cette image à des fins éditoriales est autorisée et gratuite, pourvu que toutes les conditions d'utilisation soient respectées. La publication doit inclure le crédit de l'image.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001252/100924882> abgerufen werden.